

EREA – JOIGNY – 8 décembre 2003,

Question 01 : quelles sont les valeurs de l'école républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

Valeurs : citoyenneté – laïcité.

Avant de discuter, il s'agit de s'entendre sur le contenu des mots. Et pour cela en passant par leur histoire et retrouver le sens que les républicains leur ont donné au moment où s'élaborait la République et son projet social. Ceci fait, on pourra aller, au vu du contexte, à l'examen du sens à leur donner aujourd'hui et des nouvelles exigences dont ils sont porteurs. Nous pourront peut-être alors en déduire les missions de l'école les concernant.

### **Citoyenneté : mot valise !**

Définition attachée à notre histoire. Le mot ne renvoie pas seulement à un individu jouissant de droits civils et politiques dans une nation démocratique, il renvoie aussi en France à une conception du “ meilleur gouvernement possible ” : la République.

#### **La République**

C'est tout à la fois une construction institutionnelle, une doctrine politique et un “ esprit ”, toujours en devenir car jamais réalisés. Difficulté résumée par Ferdinand Buisson : “ Deux conditions sont nécessaires pour mettre sur pied une République : l'une facile, lui donner une constitution républicaine, l'autre difficile, lui donner un peuple républicain ”. D'où à cette époque la mission de l'école primaire.

Mais quelle sens donner à “ la République “ ?

Dans l'esprit des fondateurs (cf Nicolet, l'idée républicaine en France), c'est la recherche du “ meilleur gouvernement possible ”.

Pour cela il faut certes prendre en compte le legs social et politique du passé mais sans l'investir d'une quelconque légitimité (“ notre histoire n'est pas notre code ” – Rabaud Saint Etienne). Sa légitimité, la République la cherche dans des principes qu'il s'agit d'identifier et de mettre en application par les seules lumières de la raison et de l'expérience. Ce qui soit dit en passant, suppose aussi que les principes soient constamment ré-interprétés au vu des réalités et des contextes : les droits de l'homme en 1789 ne renvoyaient pas aux mêmes réalités qu'en 2003 et l'article 10 par exemple “ nul ne peut être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses ”, on vient de le voir avec le débat sur les signes religieux, doit être relu en tenant compte de l'histoire et de la situation particulière de la présence de l'Islam en France.

Faites exclusivement par et pour les Hommes, la R. ne veut ni ne peut trouver en dehors de leur nature d'Homme, la source des fins qu'elle s'assigne. Ces choses là (Dieux, croyances, dogmes...) peuvent bien exister mais on n'en tient pas compte pour construire la cité terrestre. Pas de transcendance pour veiller au destin de la République, seule compte la volonté des hommes qui la font.

#### **Mais quels principes ?**

Rien en dehors ni au dessus de la République. Elle est ce qui permet aux hommes d'exister pleinement. Or cet éveil de l'Homme à sa pleine existence ne peut se faire que par son passage à l'état de Citoyen, c'est à dire à l'état de membre souverain du corps politique. D'où l'inséparabilité - et en même temps la distinction - de l'Homme (qui renvoie à la nature humaine) et du Citoyen (qui renvoie à l'organisation politique de la cité). Pas de séparation mais co-existence problématique !

Pour que cela puisse fonctionner, il faut que ces hommes et ces femmes soient eux aussi définis par des attributs essentiels et fondamentaux. Les républicains qui construisent la République décident de retenir comme attributs "essentiels et fondamentaux", le fait que l'Homme est un être rationnel et sensible et qu'il a trois qualités quand il est en communauté avec les autres Hommes. Il est libre, égal en droit aux autres et fraternel. Mais les républicains ne sont pas naïfs, ils savent bien que "naturellement" les hommes ne sont pas ainsi mais ils décrètent qu'il faut "rendre vrai" ces attributs, qu'il faut les rendre libres, égaux et fraternels : ce sera la grande mission de la République. Rendre vrai la liberté, l'égalité et la fraternité, faire des hommes rationnels et sensibles. En sachant que ce projet est perpétuel. Et de cela elle en charge l'école en priorité.

Tout se ramène donc au contrat entre des volontés libres et égales. Le contrat crée la solidarité, la solidarité crée la Nation c'est à dire la volonté d'un destin commun dont chaque citoyen est à la fois l'acteur et le co-souverain.

La république ne repose pas sur autre chose "mais c'est immense" !

On le voit tout repose sur la volonté, sur la volonté politique de vivre et d'avoir un "destin commun" (Renan). Or cette volonté dépend très exactement de l'instruction et de l'éducation des Hommes.

C'est pourquoi la République est le seul régime qui ait fait de l'instruction et de l'éducation à la fois son but (pour devenir pleinement citoyen) et son moyen (seuls des citoyens ainsi formés pourront pérenniser la République). D'où notre "république enseignante" et l'importance de l'éducation dans notre imaginaire politique (d'où ce débat).

Mais d'où également la laïcité de l'Etat. Pourquoi ?

### **La laïcité**

La laïcité est un attribut essentiel pour faire tenir l'édifice républicain debout, c'est à dire pour assurer la paix civile dans un pays si souvent déchiré par les guerres de religions. Car ce qui est laïque c'est l'Etat, ses personnels dans l'exercice de leurs fonctions. Et l'Etat à la mission conférée par les citoyens souverains de veiller à ce que l'école forme des volontés, des consciences et des esprits libres, aptes à juger par eux-mêmes, à décider librement. Ce que Renouvier (philosophe de la République au XIX<sup>e</sup> siècle), résumait dans cette formule de haute portée symbolique et pédagogique : "La République c'est la cité des consciences autonomes". Comment au XXI<sup>e</sup> siècle penser et mettre en œuvre la formation pour "faire des consciences autonomes" qui puissent néanmoins participer par leur pleine volonté à la construction d'un destin commun ? C'est là que se joue notre conception de la laïcité et notre façon de la faire vivre, conception très française. Longue histoire (oubliée dans son essence mais enjolivée dans sa fonction symbolique), beaucoup de confusions aujourd'hui autour du mot, elle est si peu enseignée ! Elle définit et organise les rapports entre les Eglises et l'Etat. La loi de 1905 dite de séparation des Eglises et de l'Etat, résume à elle seule tout l'esprit des textes législatifs (nombreux) qui organisent ces rapports depuis la révolution française. Sa philosophie politique peut être résumée ainsi :

- 1 - La laïcité est conçue comme une liberté publique. Elle pose à égalité, et de manière indissociable, une liberté individuelle : la liberté de conscience et une liberté collective : la liberté religieuse. Conséquences : les libertés de conscience et de culte sont garanties, les cultes sont libres de s'organiser selon leurs propres règles et l'Etat donne les moyens de l'exercice du culte pour les personnes qui seraient empêchées (aumôneries).
- 2 - Elle établit la neutralité idéologique et philosophique de l'Etat, des services publics et de ses personnels.
- 3 - Elle ne privilégie aucun culte : les cultes sont juridiquement égaux en droits et devoirs.
- 4 - Les Eglises ont droit à une expression publique, avec des réserves, mais les cultes sont des institutions de droit privé.
- 5 - La loi et sa jurisprudence sont des actes unilatéraux de la puissance publique. Pas de contrat négocié au sens usuel du terme avec les églises.
- 6 - La " double rupture " est consacrée : plus d'interférences de l'Etat dans l'église, ni de l'église dans l'Etat. Là est peut-être la nouveauté la plus considérable au regard de notre histoire.
- 7 - La séparation est cependant tout le contraire d'une revanche. Elle procède d'une éthique politique de la responsabilité. Son caractère libéral et bienveillant a toujours été confirmé par la jurisprudence. Séparation anticléricale au sens propre (elle protège la main mise sur l'Etat de toute idéologie ou système partisan), mais non anti-religieuse, elle consacre pour la première fois la reconnaissance juridique du pluralisme religieux et idéologique de la Nation<sup>1</sup>.

Il est une liberté qui n'est pas mentionnée dans la loi mais qui est à l'œuvre dans les fondements de la loi, il s'agit de la liberté de penser. Si on ne peut " toucher " à la conscience et à sa liberté, en revanche la liberté de penser n'est possible qu'avec l'éducation. Rôle ici encore de l'école.

Discussion. (Présence d'une trentaine d'enseignants du collège. Durée une heure trente. Une dizaines de participants se sont exprimés)

#### Remarques préalables :

A quoi sert ce débat puisque les décisions semble déjà prises. Il s'agit de modifier la loi d'orientation de l'école (Jospin) sans faire le bilan de son application. Ne pas être dupe ! Mettre l'élève au cœur du système éducatif reste une nécessité.

- les propos sur la laïcité ne s'applique pas à l'Alsace – Moselle. Tenir sur la proposition de rendre l'éducation religieuse optionnelle en Alsace – Moselle.

#### L'éducation des filles :

- L'éducation des filles dans l'école de la III<sup>e</sup> R. a permis leur émancipation, leur accession à l'égalité des sexes (même s'il reste beaucoup à faire), l'école doit aujourd'hui encore avoir cette priorité à l'égard des filles en particulier celles venues de cultures différentes ou l'émancipation n'est pas encore un fait.
- Ne pas pour autant confondre l'émancipation des filles et le conditionnement de leur liberté aux valeurs féministes agnostiques. Respecter leur liberté de conscience. Il faut du temps pour évoluer. Cf l'histoire des femmes françaises.
- La question sociale est sous-jacente à la question religieuse concernant les filles. La remettre au premier plan. La laïcité sera d'autant mieux mis en œuvre notamment par les filles que les populations concernées seront moins discriminées au plan social. La religion est le refuge identitaire des exclus de la croissance, du logement, des emplois,

---

<sup>1</sup> Pour la philosophie politique qui sous-tend la loi de 1905, voir entre autre l'analyse de Jean Boussinesq – la laïcité française – Ed. Seuil. Ainsi que "Notre laïcité publique" - Emile Poulat - Berg international - 1997.

des loisirs..... En même temps on utilise ces questions religieuses et en particulier l'Islam comme un chiffon rouge. Ce n'est pas en proclamant la laïcité (affaire des voiles), qu'on obtiendra l'adhésion aux valeurs mais en mettant ces valeurs en application. Quels exemples l'école donne – t- elle en matière d'intégration, elle qui "organise l'ethnisation" de l'école par la carte scolaire. Une réflexion globale doit prendre en compte l'évolution (la régression sociale). Danger des orientations de l'OMC. La fabrique des élites.

- Comment régler la question religieuse à l'école pour attaquer enfin la question sociale qui reste la priorité.

#### La responsabilité : valeur à acquérir ?

- Un débat comme celui-ci avec les contenus discutés (laïcité, citoyenneté etc..) ne figure pas dans le cursus de formation des maîtres en IUFM. Grave erreur. A introduire en matière obligatoire ! "Voilà pourquoi on demande une loi, c'est parce qu'on n'a pas compris le sens des valeurs, elles sont donc impossibles à appliquer". Ré-introduire une formation des maîtres sur toutes ces questions. Les rendre responsables.
- Qu'est-ce qu'être responsable en politique ?
- La TV est un outil considérable de détournement de la communication mais aussi de la responsabilité. Pseudo- communication : personne ne se parle vraiment, ni les jeunes avec leurs parents, ni les enseignants avec les parents etc... Comment communiquer sur les questions de société, comment donner à penser ?
- Prendre ses responsabilités de citoyens et "interpeller sans cesse" en utilisant les canaux syndicaux, associatifs,... la "stratégie des clubs" pour limiter les effets pervers de la démocratie représentative ou de la démocratie d'opinion dont la TV est le vecteur. Le débat est l'instrument essentiel de l'émancipation intellectuelle, de l'évolution des mentalités, la télé ne fait pas tout ! L'école doit jouer son rôle dans l'animation de ces débats.
- Comment encourager voire fédérer ces énergies qui souhaitent une émancipation intellectuelle et sociale plus évidente ? Nous sommes en panne d'une volonté commune, d'un destin commun ! Si l'école ne prédispose pas les citoyens à apporter ces réponses (à s'engager), elle ne joue plus son rôle d'école républicaine. Donc elle doit redonner confiance dans la démocratie, la citoyenneté, la politique. L'école doit redonner le goût de LA politique.

#### L'autorité, une valeur ? Laquelle ? A quelle condition et comment ?

- Redonner le goût des valeurs ? Le respect par exemple ? Le respect des parents et des élèves vis à vis des instituteurs a disparu. Nous ne sommes pas soutenus y compris par notre hiérarchie quand nous avons des problèmes d'affirmation de notre autorité. L'autorité de l'enseignant est bafouée. Nous avons régressés dans ce domaine. Pessimisme sur la restauration des valeurs républicaines.
- Mais est-ce que l'autorité est une valeur ? Et de quoi parle-t-on ? De Influence naturelle d'un enseignant sur ces élèves sans recours à la coercition. L'autorité qui suppose la sanction n'est pas une valeur. L'autorité qui naît du respect du savoir, du savoir-faire, de l'expérience est une valeur. Mais est-ce qu'on peut faire fonctionner une démocratie sans ériger la sanction en loi ? La limite du savoir-faire de l'enseignant réside dans le moment où il doit pouvoir recourir à la loi pour établir son autorité. Or cette limite est fluctuante selon les enseignants. Qu'est-ce qui signifie alors "définir la mission des enseignants" ? Perplexité !
- La question de la mission pose le problème de la responsabilité. Sommes-nous en mesure d'assurer notre responsabilité, dans des domaines liés aux questions de société en particulier quand ils font irruption dans les classes. Or exercice de la responsabilité

signifie exercice de l'autorité. Comment donner aux enseignants les moyens (connaissances et capacités) pour qu'ils puissent mieux exercer leur responsabilité dans les missions (hors missions pédagogique) qui leur sont confiés par la République. Enseigner les droits.

- Repenser globalement la chaîne qui fait problème au niveau des enseignants : mission, responsabilités, autorité.

---

## **Réunion de collège public du 08/12/03**

Etablissement Régional Enseignement Adapté de JOIGNY

### **Discussion sur le constat.**

-Questionnement sur la source et les modes de calcul, donnés dans les chiffres de l'Education Nationale.

- Le constat sur l'efficacité des RASED étant plutôt négatif, la question se pose de savoir à quel niveau seraient les enfants accompagnés, si le dispositif RASED n'avait pas été mis en place.
- Le manque de moyens donnés aux RASED ne permet pas une réelle évaluation de ceux-ci.
- On décline les orientations par défaut, en partant de la formation désirée d'une élite. La non-appartenance à cette élite crée automatiquement l'échec en cascade.
- Des doutes sont formulés sur la sincérité du processus démocratique du débat national. Celui-ci semble faire appel à la crédulité des citoyens.

### **Question 13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté.**

Mots clés : application des textes et moyens, formation, perspectives, sens des apprentissages, travail en équipe

- Beaucoup de moyens existent dans les textes, mais sont inexistantes sur le terrain :
- Postes de RASED non pourvus, départs en stages insuffisants.
- Diminution du temps de présence de l'assistante sociale sur l'EREA, alors que la population en aurait encore plus besoin (absence de certains élèves depuis de trois mois).
- Grosse carence de la présence infirmière.
- A l'internat de l'EREA, six éducatrices non formées sur sept.
- Liste d'attente des prises en charge au CMP, CMPP, trop importante.
- Les PLP (professeurs de lycée professionnels) n'ont pas de formation pour l'enseignement aux élèves en grande difficulté.
- Nomination sur les postes de l'EREA (éducateurs et professeurs des écoles) de personnes recrutées sur liste complémentaire, et donc sans expérience.
- Il existe un paradoxe entre l'impossibilité de partir en formation en raison du manque d'expérience, et le fait d'être nommé sur un poste spécialisé malgré tout.
- De plus en plus d'enfants sont orientés à l'EREA par défaut (manque de place ailleurs), ils n'y ont pas réellement une place, en raison de conduites à risques, incompatibles avec certains objectifs d'enseignement (ateliers, cours d'EPS). Il y a inadéquation entre les missions des enseignants de l'EREA, (en rapport les nouvelles orientations pour la formation professionnelle), et l'évolution de

la population accueillie. L'échec scolaire a évolué en raison de l'apparition de conduites à risques et violentes, chez des élèves scolarisés.

- Les commissions (CCPE, CCSD, CDES) sont mises en cause dans la régulation des orientations des élèves en grande difficulté (orientation par défaut). Le constat est fait, d'un manque de structures spécialisées dans l'accueil spécifique des enfants présentant des troubles du comportement.
- Face à la violence des élèves envers eux-mêmes et les autres, les enseignants sont seuls devant leur classe, et ne peuvent plus proposer certaines activités. Ils se sentent en grande difficulté même en étant formés. Ils regrettent le manque de travail en équipe et ont un sentiment de solitude. Cela est du ressort de l'institution.
- Pour obtenir 80% de bacheliers, on a baissé le niveau du référentiel de compétences. Baisser le niveau des examens est une façon, de lutter contre l'échec. L'évaluation serait-elle une illusion ? Mais, un contrôle continu en cours de formation rassure les élèves car beaucoup d'entre eux sont mis en échec par le stress lors d'un examen. Il faut penser les évaluations en équilibrant contrôles continus et ponctuels.  
A l'EREA, le temps de formation dont disposent des élèves en grande difficulté scolaire (niveau V) est le même que dans les autres établissements. Comment peut-on faire qualitativement autant, si l'évaluation initiale des élèves entrant en EREA, présente des différences significatives de niveau ? Pour les élèves en grande difficulté, il faut penser à un allongement de la scolarité (le CAP en trois ans au lieu de deux a déjà existé).
- L'EREA ne peut fonctionner comme un lycée professionnel, car les élèves ont besoin d'un professeur des écoles référent pour être étayés, et d'un suivi individualisé pour rentrer en toute confiance dans les apprentissages.
- Il a été constaté que des enfants, dans le cadre de l'EREA, pouvaient se restaurer tant au niveau affectif que scolaire. Pour cette raison, il serait dommageable de supprimer les classes de sixième et cinquième de SEGPA ou EREA, qui préparent en véritable passerelle à la formation professionnelle. Les petites classes aident à réconcilier les enfants avec l'école. Il n'existe rien au collège pour les aider, et l'échec provoque une grande souffrance.
- Collège unique ne devrait pas forcément signifier programme unique.
- Les adultes semblent ne pas avoir de projet pour les enfants, en raison d'un manque local de débouchés. La question d'un savoir à transmettre, alors qu'il n'a ni de sens pour les élèves, ni même quelque fois pour les adultes (parents et enseignants) est posée.
- La palette de choix dans les CAP est restreinte. Il ne faut pas tromper les élèves, l'accès au monde du travail ne se fera pas forcément dans le domaine du CAP choisi. Cependant, le CAP est le premier véritable niveau de qualification reconnu.
- La question d'un enfant en difficulté est posée. Comment, dans une population de quatorze millions d'élèves, peut-on éviter un pourcentage d'échec ?
- Les élèves savent quand ils sont en difficulté, l'élève d'EREA sait qu'il est dans un établissement spécialisé.
- En EPS, l'évaluation se fait en rapport avec les progrès de l'élève, et non sur la performance : tout le monde semble d'accord pour reconnaître l'inégalité devant le sport. L'école ne subit-elle pas la dictature de la note ? Y vient-on pour comprendre ou pour avoir de bons résultats. Ce débat est un débat de société, car si l'école peut prendre en compte l'enfant dans son évolution, le monde du travail est une jungle...
- Les enfants en grande difficulté ont déjà du mal à l'école primaire, c'est à ce moment là qu'il faut les aider. Cela n'est pas toujours fait.
- L'échec scolaire fait peur, nous n'avons pas envie de le voir. La capacité de réussite n'est pas seulement du côté de l'élève, mais aussi du côté de l'enseignant. Les difficultés ne sont pas toujours prises en compte et la prévention ne semble pas avoir assez de moyens.
- C'est peut-être la souffrance de l'élève qui rend la difficulté criante.
- Il faut arrêter de penser l'AIS de manière comptable.
- Il faudrait également retirer le mot échec du débat, ou bien supprimer le mot réussite, en parlant alors d'accompagnement des élèves.
- On peut aussi remarquer que l'on n'est pas sur la même longueur d'onde quand on parle de l'école selon que l'on se place du point de vue de l'enseignant ou bien du point de vue des parents. On ne

parle pas en fait du même enfant ! En effet, les enfants d'enseignants sont sans doute ceux qui réussissent le mieux car ils sont plus en adéquation avec l'image que leurs parents ont de l'école, des enseignants, et des missions de ceux-ci. La difficulté ne vient pas que des enfants mais souvent de la rivalité entre le monde de l'école et le leur. Cette rivalité peut créer un conflit, un blocage chez des enfants qui ne peuvent choisir et s'autoriser à apprendre, sans avoir l'impression de trahir leur famille.

- Il faudrait des passerelles, trouver plus de moyens pour que chaque enfant puisse donner du sens à ses apprentissages.
- Ce sens est-il à mettre en lien avec le désir, l'envie, le besoin d'apprendre ? Comment produire ce sens, ce désir d'apprendre ?
- Une des réponses peut se trouver dans la mise en place de classe où un effectif réduit permettrait un accompagnement et une attention plus particulière à la difficulté. Un élève en grande difficulté est un enfant qui sort du cadre. Quel est ce cadre ? Donner plus de marques et de repères au sein des établissements peut aussi être une solution.
- La difficulté ne vient pas seulement des enfants. Un élève en échec renvoie aussi à l'enseignant son propre échec, et cela peut créer un rejet de l'élève porteur de ce qui n'est admissible, c'est-à-dire l'échec.
- Un projet individuel peut donner un sens à la scolarité et expliquer à l'élève le pourquoi de sa présence, mais aussi ce qu'il vient faire. Il y a une régression de l'échec à l'EREA, et même une réussite totale au CAP pour ceux qui vont à terme de leur parcours.
- Peut-être aussi que chaque enfant doit s'appropriier l'espace scolaire sous la forme : " C'est pour toi que tu viens à l'école mon garçon ! " Il existe des enfants pour lesquels cela ne se met pas en place et cela produit de l'échec. Pourtant, un jour, sans que l'on sache véritablement pourquoi (cadre scolaire, projet) l'élève s'approprie son espace scolaire, son projet et réussit. Peut-être qu'une école du type EREA permet plus facilement ces changements de points de vue. Il veut réussir et donc il réussit.

Intervention du grand témoin : Il est rappelé le fonctionnement des différentes commissions d'orientation de l'Education Nationale.

- Il est intéressant à remarquer qu'un élève est de nouveau considéré comme un enfant (volet social, médical, scolaire et psychologique dans les commissions) lorsque les difficultés nécessitent une orientation. On cherche alors la meilleure solution pour l'enfant, et non plus seulement pour l'élève, et sa souffrance est alors prise en compte.
- Quand on parle de difficultés, ce ne sont pas seulement celle de l'élève seul, en face à face avec un enseignant, mais aussi de ses rapports aux autres dans le groupe. Bien souvent, c'est l'intégration de l'élève en difficulté dans le groupe qui pose un problème.
- Le groupe classe est aussi malmené quand tout à coup un élève qui perturbe se retrouve retiré du jour au lendemain ! Un travail est à faire avec le groupe pour expliquer pourquoi un élève a été orienté, et ce travail est aussi important est nécessaire que celui qui consiste à expliquer à l'élève le pourquoi de son orientation. On ne peut apprendre qu'en étant sujet de son apprentissage.
- Il y a un lien entre la grande difficulté scolaire et la violence. Celle-ci se manifeste dans les institutions et certes, gêne leur bonne marche. Il ne faudrait cependant pas oublier qu'il existe une violence inhérente à l'institution même, et qu'elle est ressentie plus fortement par des élèves déjà fragilisés par une image d'eux-mêmes en échec. Traiter la violence, c'est prendre en considération ces deux aspects.
- Comment alors l'école, en partenariat avec d'autres institutions, peut-elle s'y prendre pour que les enfants deviennent des élèves dans une institution qui leur est proposée, et comment cela peut-il avoir un sens pour eux ?
- Il ne faudrait pas que l'institution propose des " moules " et soit, comme elle l'est actuellement, trop normative.
- Cependant, en tant qu'enseignant, c'est pourtant notre rôle de faire en sorte que les enfants pensent ! Ce n'est pas être normatif que de vouloir cela.
- C'est un débat de société et depuis la chute du mur de BERLIN, on peut se poser la question du projet de société que l'on veut mettre en place pour nous et nos enfants. Comment peut-on espérer que des enfants aient des projets clairs dans leur tête, alors que pour les adultes, la clarté des projets n'est pas évidente ?

- Montre-t-on encore aux enfants l'usage que l'on peut faire des apprentissages ? A quoi cela sert-il d'apprendre à lire ? Ne serait-il pas nécessaire de montrer aux enfants à quoi peut servir d'apprendre ce qu'on leur propose d'apprendre ?
- Le travail des parents est peut-être justement de montrer l'usage des apprentissages.

### **- Remarques complémentaires sur le débat.**

Une grande inquiétude des personnels de l'EREA s'est exprimée tout au long du débat, concernant l'avenir de leurs statuts. Les projets de remplacement des enseignants spécialisés par des professeurs de lycée professionnel, ainsi que de disparition des classes de sixième et cinquième, ont été des thèmes récurrents. De plus, il est apparu une incompréhension entre d'une part, le désir de l'Etat de voir se mettre en place ces changements, et d'autre part, entre une volonté affichée de combattre l'échec scolaire et de réduire la grande difficulté des élèves. Cette contradiction, qui semble aussi étayée par des moyens inadaptés à la population actuelle accueillie par l'EREA, a été vécue comme une incohérence. Elle s'est exprimée sous forme d'un grand scepticisme quant à l'efficacité réelle d'un tel débat national.

### **Trois priorités pour l'École.**

1 : Exigence des moyens pour mettre réellement en application les textes qui existent déjà.

Si :

- tous les postes sont pourvus (postes d'enseignants, de RASED, d'éducateurs, d'assistantes sociales, d'infirmières...)
  - les personnels en poste sont formés,
  - la formation continue existe,
  - la prévention est une priorité (éducation nationale, santé, services sociaux),
  - les élèves peuvent être orientés vers des structures adaptées,
- alors certainement, sans avoir recours à un débat national, la grande difficulté scolaire sera bien mieux prise en charge.

2 : Ne pas changer ce qui fonctionne bien.

Exemples :

- prolonger la scolarité des élèves en difficulté dans les formations qualifiantes (3 ans au lieu de 2) pour l'obtention d'un CAP comme cela a déjà existé)
- ne pas remplacer les enseignants spécialisés par des PLP,
- maintenir les classes de 6ième et 5ième d'EREA
- maintenir la formation CAPSAIS reconnue pour sa qualité et son exigence,
- ne pas confier au privé des activités internes aux établissements prises en charge par les ATOS, personnels "repères" qui peuvent aider les élèves à faire le lien entre école et activité professionnelle.

3 : Se penser en groupe, dans une communauté d'action et d'échanges. Créer des espaces de parole pour aider les enseignants dans leur pratique.